



Comité stratégique

9 décembre 2022

Approbation

01 - Finances : présentation du budget G - exploitation

1. Le taux de contribution des établissements n'a pas changé par rapport aux années précédentes.
2. Une opération de toilettage du budget G a été apportée pour mieux correspondre à la réalité des affectations (ETP).
3. Un renfort en ETP des fonctions Direction des Affaires Médicales (poste de chargé de mission Affaires médicales de territoire).
4. Le développement de la fonction sécurité informatique avec de nouveaux projets (gestion et analyse des traces numériques, sécurisation des accès mainteneur) et de la Protection des données.
5. La création d'un budget communication : créations graphiques, contenus multimédias et outil de travail collaboratif.

Le budget G d'exploitation 2023 qui s'élève à 4 M€ (3,2 M€ en 2022)
est approuvé par le comité stratégique.

Hugo Balia – Direction des finances - APHM

Présentation du budget G - investissement

- **Poursuite des projets** système d'informations débutés en 2020-2021.
- **Nouveaux projets** sécurité informatique, protection des données et communication.
- **Aides financières ARS** : 737 k€
- **Contribution des membres** : 391 k€

Le budget G d'investissement 2023 qui s'élève à 3,5 M€
est approuvé par le comité stratégique.

Hugo Balia – Direction des finances - APHM

Approbation

02 - Création d'une nouvelle entité de recherche inter GHT (04, 05, 13 et 84) sur la région Paca Ouest

- Constitution d'une commission recherche du territoire.
- La création de cette nouvelle entité limitera l'impact de l'évolution des seuils pour les établissements actuellement éligibles aux MERRI.
- Chaque établissement gardera son identité au niveau des SIGAPS ; il sera procédé à un décompte et au reversement correspondant à chaque site.
- La commission recherche réfléchit à une organisation sur le territoire, qui dépasse le cadre du département.

Le projet est approuvé par le comité stratégique.

Emilie Garrido - Directrice de la recherche - APHM

Approbation

03 - Candidature à la Présidence du Comité de Pilotage du Système d'Information et Directeur référent Système d'Information Hospitalier

Le comité stratégique approuve la candidature de Mme Marie Chardeau, directrice de l'Hôpital du Pays Salonais. Elle est désignée Présidente du CPSI et Directrice référente SIH au Costrat.



INFORMATIONS

01 - Fédération Médicale Inter-Hospitalière en chirurgie orthopédique : projet de convention entre l'AP-HM et le CH d'Aubagne

[Voir CMG](#) ↓

02 - Feuille de route ARS

[Voir CMG](#) ↓

03 - Projet Médico-Soignant Partagé : Projet de maquette du document final

[Voir CMG](#) ↓

04 - Projet : Appel à Manifestation d'Intérêts Gestion des lits

L'objectif principal du projet (accompagné à hauteur de 1,4M€ par l'ARS) est de mettre en place une cellule de gestion des séjours au niveau du GHT. Ce projet a été présenté avec un calendrier prévisionnel de déploiement, et l'équipe de pilotage a été légitimée pour mener la démarche. L'équipe projet doit désormais venir à la rencontre des chefs d'établissements et des présidents de CME des membres du GHT pour construire avec eux ce projet commun, sur la base d'une lettre de mission établie par le DG de l'établissement support et le directeur en charge du pilotage global du projet (N. Estienne, CHIAP).

Nicolas Estienne - Directeur CHIAP

Hélène Olivier - Directrice Adj – CH Martigues

Agnès Vidal – Coordination générale des soins

05- Tournoi de football inter-GHT : appel à constitution d'une équipe du GHT Hôpitaux de Provence

Il est proposé que le GHT participe au tournoi de football des soignants (12 juin 2023 à Toulouse) organisé par la FHF. Un appel à candidatures sera lancé durant le mois de décembre pour constituer l'équipe du GHT, en espérant qu'elle sera retenue par la FHF pour participer au tournoi.

Commission médicale de groupement

8 décembre 2022

Avis favorable

01- Création d'une Fédération Médicale Inter-Hospitalière en chirurgie orthopédique

Ce projet s'appuie sur une coopération médicale étroite entre le CH d'Aubagne et l'APHM dans laquelle chaque structure conservera son organisation et son autonomie. Une convention sera signée par les deux établissements après approbation de leurs instances. Cette fédération s'est construite grâce aux collaborations existantes entre ces établissements. Plusieurs postes de praticiens à temps partagés ont été créés ces dix dernières d'années. Cette Fédération est un enjeu fort en matière d'attractivité médicale.

Pr Jean-Noël Argenson – chef du pôle appareil locomoteur AP-HM

Stéphanie Luquet – Directrice du CH Aubagne

Avis favorable

02 - Feuille de route ARS

Cette feuille de route s'apparente à un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens du GHT. Elle cible à la fois des actions que le GHT souhaite engager, et des orientations que l'ARS souhaite voire engager par ce dernier. L'ARS viendra aux prochaines instances du GHT pour présenter cette feuille de route.

Loriane Ayoub – Directrice du GHT hôpitaux de Provence

Pr Dominique Rossi - Président de la CMG



INFORMATIONS

01-Filière cardiologie

Les structures privées très largement implantées dans chaque sous-territoire et l'absence d'autorisations pour installer des tables de coronarographie, activité reconnue comme permettant de « recruter » des patients en cardiologie, imposent la mise en place de coopérations étroites entre les établissements du GHT. La priorité de la filière concerne la coopération entre le CH de Martigues et l'APHM afin d'éviter la disparition dans les années à venir du service de cardiologie du CH de Martigues.

Sur les quatre axes stratégiques présentés dans le cadre de cette filière, deux sont déjà avancés :

- le projet de communication sécurisée avec l'outil Azurézo,
- la mise en place d'IPA ou d'IDE et protocole CIP

Dr Serge Yvorra - chef du service cardiologie - CH Martigues

Pr Franck Paganelli - chef de service cardiologie - Hôpital Nord

Dr Bernard Jouve - chef du service cardiologie - CHIAP

02 - Appel à projets ARS : traçabilité des Dispositifs Médicaux Implantables dans les établissements de santé

Ce Projet, déposé le 24 octobre dernier par la filière Pharmacie du GHT auprès de l'ARS, fédère les CH d'Aix, Arles, Aubagne, Martigues, Salon et l'AP-HM. 50 000€ ont été accordés sur les 186 600€ demandés.

Dr Martine Charbit – Chef du pôle pharmacie APHM

03 -Appel à projets ARS : Anatomocytopathologie

Déposé le 15 décembre, ce projet est une réponse publique à l'échelon du GHT, avec la participation de l'AP-HM, du CHIAP, de l'Institut Paoli-Calmettes, et du Centre Antoine Lacassagne.

Il est une brique importante d'organisation en un groupe public d'anapath au niveau régional.

Les premières lames virtuelles devraient circuler sur le réseau fin 2024. ➡ Plus d'infos à venir dans notre prochaine Newsletter GHT.

Pr Bruno Lacarelle – responsable du Biogénopôle APHM - A. Drézet – directeur adjoint site Timone APHM

04 - Commission des Affaires Médicales : premier bilan, point projet PH partagés

Les dossiers de demande de postes médicaux partagés doivent parvenir le 15 décembre au plus tard. La Commission des Affaires Médicales du GHT proposera une distribution des postes, en toute transparence et en fonction des demandes qui seront remontées.

Anne Laure De Cesare – Directrice des affaires médicales APHM

05 - Projet Médico-Soignant Partagé : Projet de maquette du document final

Une fois rédigé, le PMSP « V2 » devra être validé par les directeurs et les PCME de chaque établissement du GHT, puis approuvé par le comité stratégique du GHT. Il sera ensuite présenté pour avis aux instances de tous les établissements parties, avant approbation finale.

Loriane Ayoub – Directrice du GHT hôpitaux de Provence

Pr Dominique Rossi - Président de la CMG